



Les principaux organes de l'ONU en matière d'égalité entre femmes et hommes

Comité CEDAW

Le Comité CEDAW (Committee on the Elimination of Discrimination against Women, CEDAW Committee) a pour mission de surveiller la Convention de l'ONU pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination against Women, CEDAW). Il se compose de 23 délégué·e·s indépendants.

Commission de l'ONU sur le statut de la femme (CSW)

La Commission on the status of women CSW poursuit la mise en œuvre de la Plate-forme d'action de Beijing et publie des recommandations à l'attention des Etats et d'autres acteurs. Pour sa session annuelle de deux semaines à New York, la délégation suisse est placée sous la conduite de la Division politique, Sécurité humaine du DFAE.

La Conférence mondiale sur les femmes de Beijing et les réunions de suivi

Beijing (1995). La Suisse a participé à la 4^e Conférence mondiale de l'ONU sur les femmes à Beijing. La Plate-forme d'action adoptée à cette occasion énumère les domaines où les femmes continuent à être victimes de discrimination et contient un catalogue d'objectifs et de mesures à prendre.

Mise en œuvre de Beijing. En 1999, nous avons élaboré avec le concours d'autres offices fédéraux et d'organisations non gouvernementales un « Plan d'action de la Suisse sur l'égalité entre femmes et hommes ». Il renferme des mesures concrètes et des propositions de mise en œuvre.

Pékin +5 (2000). Nous étions responsables de la délégation suisse à l'Assemblée générale extraordinaire de l'ONU «Beijing+5». Thèmes prioritaires à l'ordre du jour: femmes et sida, globalisation, violence, traite des femmes, conflits armés. Les progrès réalisés, les obstacles, les nouvelles tendances dès 1995 ont été débattus, ainsi que les recommandations relatives aux mesures supplémentaires (rapport final). Nous avons aussi pris part à la réunion préparatoire à Genève.

Pékin +10 (2005). Menée par le CF Pascal Couchepin, une délégation suisse a participé à la Conférence régionale préparatoire (14/15 décembre 2004, Genève) ainsi qu'à la Commission de la condition de la femme qui s'est réunie du 28 février au 11 mars 2005 à NY. Les rapports de délégation ainsi que le discours du CF Couchepin peuvent être commandés auprès du BFEG. Le bilan de la Suisse dix ans après Pékin peut être téléchargé sous <http://www.un.org/womenwatch/daw/Review/english/responses.htm> (f/e).

Pékin +15 (2010). Lors de la 23^{ème} session spéciale de l'Assemblée générale de l'ONU, du 1^{er} au 12 mars 2010 à New York, les états membres ont pu partager leurs expériences et bonnes pratiques en matière d'égalité entre femmes et hommes. Pour plus d'informations veuillez voir sous live.unece.org/gender/national_reports.html



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI

Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes BFEG

Domaine Droit

UN Information and Resources on Gender Equality: www.un.org/womenwatch

Droits de la personne Suisse – www.humanrights.ch

Postbeijing Suisse – www.postbeijing.ch

Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes BFEG
Schwarztorstrasse 51, CH-3003 Berne
Tél. +41 31 32 26843, fax +41 31 32 29281
ebg@ebg.admin.ch
www.egalite-suisse.ch

Date de saisie: 30.11.2011